

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2898

présenté par

Mme Récalde, Mme Pic, M. Garot, M. Aurélien Rousseau, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Sother, M. Vallaud, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, M. Belhaddad, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Froger, M. Fégné, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, M. Houlié, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Roussel, Mme Runel, M. Saulignac, M. Simion, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Défense »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	100 000	0
Préparation et emploi des forces	0	100 000
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	100 000	100 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à renforcer l'action internationale du ministère des Armées grâce à une augmentation de 0,10 % du budget alloué à la diplomatie de défense. Cette proposition fait suite à la mission d'information sur l'opérationnalisation de la nouvelle fonction stratégique « Influence », inscrite dans la RNS 2022.

Aujourd'hui, les ambassadeurs ont l'instruction de coordonner la stratégie de communication au niveau local en s'appuyant sur tous les moyens de l'équipe France, y compris ceux des missions de défense. Si l'enjeu de renforcer notre influence à l'international est bien reconnu, il est nécessaire de permettre aux ambassades de recruter les profils rompus à l'influence et à la communication au sein des services presse, tandis que ces missions sont bien souvent assurées par des profils juniors ou des VIA. Pour l'instant seule une vingtaine de postes auraient été obtenus pour l'ensemble du réseau à date pour remplir les missions de communications et d'influence.

Par ailleurs, le renforcement de notre diplomatie de défense passe également par le renforcement de la mobilisation des attachés de défense, et ce plus particulièrement dans un contexte de multiplication des attaques informationnelles.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer notre diplomatie de défense, en définissant une stratégie d'influence internationale et en ne nous contentant pas d'une rationalisation des dépenses de soutien au réseau diplomatique de défense, puisqu'en effet, les crédits alloués à cette action restent stables sur le papier et diminuent si l'on prend en considération l'inflation. Or, il est impératif de renforcer considérablement notre stratégie, à l'heure où l'influence française à l'étranger est plus que jamais attaquée.

Cet amendement propose donc de renforcer les moyens alloués à la diplomatie de défense, en affectant 100 000 euros à l'action 8 « Relations internationales et diplomatie de défense » du programme 144 « Environnement et prospective de la politique de défense ». Conformément à

l'article 40 de la Constitution, qui impose un équilibre financier pour toute nouvelle dépense, cet amendement prévoit une réduction équivalente de 100 000 euros des crédits alloués à l'action 5 « Logistique et soutien interarmées » du programme 178 « Préparation et emploi des forces ». Cette baisse des crédits d'un montant correspondant nous étant imposée, nous espérons que le Gouvernement reprendra cette mesure et lèvera ce gage.